

Let's get started. Commençons.

For the best experience, scan the QR Code using your phone's camera app before going to your smart home app.

Pour une expérience optimale, scannez le code QR avec la caméra de votre téléphone avant d'accéder à votre application de maison intelligente.



R-AYR-MOD-MT1-USA-QSG Rev A



Scan here for the Matter Setup Guide
Scannez ici pour le guide
de configuration Matter



We're here to help 24/7!
Nous sommes là pour vous aider:
24 heures sur 24, 7 jours sur 7!

1-855-213-5841
support@yalelock.com
support.shopyalehome.com

Model: AYR-MOD-MT1-USA
FCC ID: U4A-YRHCPTM1FM
IC ID: 6982A-YRHCPTM1FM
Equipment: Class B

This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses, and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

THIS DEVICE COMPLIES WITH PART 15 OF THE FCC RULES. OPERATION IS SUBJECT TO THE FOLLOWING TWO CONDITIONS. (1) THIS DEVICE MAY NOT CAUSE HARMFUL INTERFERENCE, AND (2) THIS DEVICE MUST ACCEPT ANY INTERFERENCE RECEIVED, INCLUDING INTERFERENCE THAT MAY CAUSE UNDESIRED OPERATION.

This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance 20cm between the radiator & your body.

Warning: Changes or modifications to this device, not expressly approved by Yale Home could void the user's authority to operate the equipment.

Under Industry Canada regulations, this radio transmitter may only operate using an antenna of a type and maximum (or lesser) gain approved for the transmitter by Industry Canada. To reduce potential radio interference to other users, the antenna type and its gain should be so chosen that the equivalent isotropically radiated power (e.i.r.p.) is not more than that necessary for successful communication. This Device complies with Industry Canada License-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: 1) this device may not cause interference, and 2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

CAN ICES-3B/NMB-3B

Copyright © 2003-2023 Connectivity Standards Alliance. All Rights Reserved. The Alliance's Brands and all goodwill associated therewith, are the exclusive property of the Alliance. Specifications published by Alliance are the exclusive property (copyright) of the Alliance and may only be used in a manner as specified by the Alliance.

Module is limited to install ONLY with the Yale door locks.

ASSA ABLOY, INC is responsible for ensuring that the end-user has no manual instructions to remove or install module and must be provided labeling requirements for finished products.

Module is limited to installation in mobile or fixed applications, according to Part 2.1091(b).

A separate approval is required for all other operating configurations, including portable configurations with respect to Part 2.1093 and different antenna configurations.

Modèle: AYR-MOD-MT1-USA
ID FCC: U4A-YRHCPTM1FM
ID IC: 6982A-YRHCPTM1FM
Équipement: Classe B

Ce dispositif a fait l'objet de tests et respecte les seuils autorisés pour les appareils numériques de Classe B, conformément à la partie 15 des Règles de la FCC. Ces limites sont conçues dans le but d'assurer une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans les installations résidentielles. Cet équipement génère, utilise, et peut émettre des rayonnements de radiofréquence et, s'il n'est pas installé et employé conformément aux instructions, peut produire des interférences nuisibles avec les transmissions radio. Toutefois, il n'existe aucune garantie que des interférences ne se produiront pas dans une installation donnée. Si ce dispositif cause des interférences avec la réception de signaux de radio ou de télévision, ce qui peut être détecté en l'éteignant et en le rallumant, l'utilisateur peut essayer de corriger le problème de l'une des manières suivantes:

- Réorienter ou déplacer l'antenne de réception.
- Augmenter la distance séparant l'appareil et le récepteur.
- Connecter l'appareil à une prise électrique située sur un autre circuit que celui sur lequel est branché le récepteur.
- Prenez contact avec le vendeur ou un technicien radio/TV expérimenté pour obtenir de l'aide.

CE DISPOSITIF RESPECTE LA SECTION 15 DES DIRECTIVES DE LA FCC. SON OPÉRATION EST SOUMISE AUX DEUX CONDITIONS SUIVANTES : (1) CET APPAREIL NE DOIT PAS CAUSER D'INTERFÉRENCES NUISIBLES ET (2) CET APPAREIL DOIT ACCEPTER TOUTE INTERFÉRENCE REÇUE, Y COMPRIS LES INTERFÉRENCE SUSCEPTIBLES D'EN COMPROMETTRE LE FONCTIONNEMENT.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux radiations définies par la FCC pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec une distance minimale de 20 cm entre le radiateur et votre corps.

Avertissement: Tout changement ou modification de cet appareil, non expressément approuvé par Yale Home, peut annuler le droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

En vertu des règlements d'Industrie Canada, cet émetteur radio ne peut fonctionner avec une antenne d'un type et un maximum (ou moins) approuvés pour gagner de l'émetteur par Industrie Canada. Pour réduire le risque d'interférence aux autres utilisateurs, le type d'antenne et son gain doivent être choisis de façon que la puissance isotrope rayonnée équivalente (PIRE) ne dépasse pas ce qui est nécessaire pour une communication réussie. Cet appareil est conforme avec Industrie Canada RSS standard exemptes de licence(s). Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: 1) ce dispositif ne peut causer des interférences, et 2) cet appareil doit accepter toute interférence, y compris les interférences qui peuvent causer un mauvais fonctionnement du dispositif.

CAN ICES-3B/NMB-3B

Droits d'auteur © 2003-2023 Connectivity Standards Alliance. Tous droits réservés. Les marques d'Alliance et toute la survaleur qui y est associée sont la propriété exclusive de l'Alliance. Les spécifications publiées par Alliance sont la propriété exclusive (droits d'auteur) de l'Alliance et doivent être utilisées exclusivement de la façon spécifiée par l'Alliance.

Module doit être installé EXCLUSIVEMENT avec les serrures de porte Yale.

ASSA ABLOY, INC doit s'assurer que l'utilisateur final ne dispose pas d'instructions manuelles pour retirer ou installer le module et doit recevoir les exigences d'étiquetage des produits finis.

Module doit être installé seulement dans des applications mobiles ou fixes, conformément à la partie 2.1091(b). Une approbation distincte est requise pour toutes les autres configurations de fonctionnement, y compris les configurations portables conformément à la partie 2.1093 et aux différentes configurations d'antenne.